Ecole Maternelle Fronval
8, rue René Boyer
78140 Vélizy-Villacoublay
01.78.74.38.34

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 19 octobre 2017

Etaient présents :

Directrice et enseignante :	Mme BENOIT
Enseignantes :	Mme GASOWSKI, Mme NOTTET, Mme PIRES, Mme VALLADE, Mme ROYAL, Mme PETIT, Mme JEGO
Représentants des parents d'élèves (RPE) (APEIV) :	Mme ROSSIGNOL, Mme KIFFER, Mme MORI, Mme MICHELET, Mme SAME, Mme KARSENTY
Adjoint au Maire chargé de l'éducation	M. THIEBAUX Accompagné de M.LARBANEIX

Absente :
Déléguée Départementale de l'Education Nationale (DDEN) : Mme PERRON Annie

Absente excusée :

Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription de Vélizy-Villacoublay :	Mme SARMIENTO-CABANA

1. **Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école ;**
   Approbation à l'unanimité.

2. **Présentation de la nouvelle équipe éducative et des nouveaux Représentants des Parents d'Elèves (RPE) ;**

Les enseignantes : Mme ROYAL Camille et Mme BENOIT Marie (PS) ; Mme GASOWSKI Valérie (PS/GS), Mme JEGO Salomé (lundi/mardi) et Mme PIRES Cécilia (jeudi/vendredi) (GS) ; Mme VALLADE Shérelle (PS/MS) ; Mme NOTTET Stéphanie (MS) ; Mme PETIT Marjorie (remplaçante),

Les ATSEM : Mme LESERGENT Sophie (PS) ; Mme L'HEUREUX Christelle (PS/MS) ; Mme MICHELI Réjane (PS/GS) ; Mme ALLOULA Assia (MS) ; Mme DUJON Victoria (PS/ GS) et Mme CHOQUET Pascale (ATSEM complémentaire) ;

Les AVS : Mme CHEVALLIER Karine et Mme SALMON Aurélie (aide à des enfants en situation de handicap) ;

La gardienne : Mme Nathalie LOUBAT.

Les nouveaux RPE nouvellement élus, que nous remercions et félicitons :
Les titulaires :
Mme ROSSIGNOL Laetitia (maman de Timéo MS) ; Mme SAME Noella (Elisa PS) ; Mme KIEFFER Anne (Léna PS) ; Mme MORI Marion (Owen MS) ; Mme MICHELET Madeleine (Julien GS et Adrien PS) ;
Les suppléants :

Mme VISOMBLAIN Claire (Léane PS) ; Mme ABDALLAH Mariama (Nayil PS) ; Mme BINET Aurélie (Kassian MS) ; M. BERHILI Rachid (Madeleine PS) ; Mme KARSENTY Aurélie (Jade PS).

3. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves ;

Nombre de votants possibles : 259 ; Nombre de votants : 156
Nuls ou blancs : 7 ; Nombre de suffrages exprimés : 149
Taux de participation : 60.23 %, (71.03 %, l'année dernière).

4. Effectifs ;

Classe 1 Mme Benoit 29 PS
Classe 2 Mme Gasowski 7 PS et 24 GS
Classe 3 Mme Vallade 6 PS et 23 MS
Classe 4 Mme Nottet 28 MS
Classe 5 8 PS et 21 GS, plus 1 arrivée chez les GS en novembre
Il y a donc 50 PS, 51 MS et 45 GS, soit un total de 146 enfants.

5. Fonctionnement de l'APC (activités pédagogiques complémentaires) ;

Les lundis, mardis et vendredis midis de 11h30 à 12h, car les enfants doivent avoir 1h30 de temps de pause consécutive obligatoire. Les séances ont pour objectif d'aider les élèves en difficulté ou de réaliser des activités en lien avec le projet d'école.
Cela concerne pour l'instant des MS et des GS. En période 1, tous les enfants ont pu faire une ou deux séances d'APC. Par groupe de 4 élèves maximum, les maîtresses ont pu apprendre à mieux connaitre leurs élèves et cibler les besoins.
En période 2, des groupes de besoin en fonction des domaines à travailler ont été créés, en mélangeant les classes ; les enfants peuvent faire APC avec une autre maîtresse. Les parents des enfants concernés sont mis au courant.

6. Bilan PPMS du 17/10/2017 ;

Mardi 17 Octobre au matin, un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) intrusion a été mené. L'exercice a été présenté comme un jeu de cache-cache aux enfants afin de ne pas créer d'angoisse. L'exercice s'est bien déroulé. Il a duré 15 minutes. Il n'est pas utile d'expliquer aux enfants de maternelle les véritables raisons de cet exercice. Un point sera fait avec les enseignants de l'élémentaire pour voir comment l'exercice a été introduit, notamment pour les CP.

7. Les travaux et achats ; tablettes ;

Chaque classe a reçu une tablette enseignant. Une mallette avec un jeu de 6 tablettes enfants sera remis à l'école en début d'année 2018. L'équipe enseignante remercie la mairie pour ces outils, qui permettent d'aborder le numérique, en plus des tableaux numériques. Ces outils faciliteront également le travail de l'équipe en permettant de faire un cahier de suivi des apprentissages numérique. En collaboration avec des enseignants, des applications ont été ciblées et installées par le service informatique de la ville.
Afin de munir ces tablettes d'internet, la Ville confirme l'installation et la mise en fonctionnement du WIFI dans les écoles, prévu dans le cadre du projet de développement numérique mené par la Ville en partenariat avec l'Education Nationale depuis plusieurs mois. Le wifi utilisé dans l'école est uniquement dédié aux outils de la ville.
Un nouveau tableau numérique, un VPI, a été installé dans la classe 5.
Des projecteurs ont été installés dans la cour de l'école.
Durant les vacances de la Toussaint, les « sols mous » abîmés de la cour seront réparés.

Un téléphone sans fil a été installé dans le bureau de direction, suite à des demandes depuis 2 ans.

Suite à des réflexions avec la mairie, une salle d'associations a pu être récupérée pour la donner au périscolaire à l'étage, un dortoir a pu donc être installé dans une autre salle. Les deux dortoirs sont maintenant à l'étage, au calme. Une bibliothèque a pu être installée au rez-de-chaussée. L'équipe enseignante remercie madame Poupeau, responsable scolaire, pour son aide dans ce mouvement de salle.

En plus de Martine Maggi, un deuxième bénévole devrait arriver sur l'école pour aider l'équipe enseignante à ranger, classer et peut être informatiser les ressources.

8. Approbation du règlement intérieur de l'école ;

Le règlement intérieur est relu et modifié :
Le point 2 concernant les horaires de l'école est notamment modifié.
Le règlement va être distribué aux parents dans les cahiers pour lecture et signature.

9. Cafés des parents ;

Le prochain café des parents aura lieu le mardi 14 novembre à 8h20. Après avoir déposé votre enfant dans sa classe, c'est le moment pour un échange entre parents, en présence des représentants de parents et de la directrice.
Thème : présentation de l'équipe et échanges sur le début de l'année.

10. Intégration des élèves en situation de handicap et AVS ;

Deux enfants bénéficient de l'aide d'une AVS cette année, sur une partie ou sur la totalité du temps scolaire.

11. Point sur la coopérative scolaire ;

Situation du compte au 31 Août 2017 : 7317,47 euros. Au fur et à mesure des années, la situation du compte augmente, l'équipe enseignante pense qu'il faut utiliser cet argent. L'équipe enseignante est en réflexion pour l'achat de matériel spécifique et de qualité afin d'enrichir les ateliers de manipulation par exemple. Deux spectacles et un conteur sont également prévus cette année.

Dépenses en ce début d'année : un logiciel pour enfants (acheté l'année dernière mais le paiement mairie a été refusé car le budget jeux/jouets ne permet pas d'acheter des logiciels, il fallait le passer en budget investissement) ; un spectacle au mois de septembre pour les moyens et grands (*Une maison bizarre pour Balthazar*), de nouvelles boîtes pour les vêtements des petits au dortoir ;

Dons parents à ce jour pour l'année 2017/2018 : environ 400 euros par classe.

12. Sorties scolaires et spectacles ;

Les sorties au relais nature sont fortement compromises en partie à cause d'un problème de bus. Il n'y a plus de bus pour le retour du jeudi et le vendredi aller/retour.

Spectacles offert par la coopérative de l'école :
Spectacles « Planète Mômes »:

- *Une maison bizarre pour Balthazar* le 26 septembre pour les MS/GS
- *Cache-cache à la ferme* le 18 mai pour les PS/MS/GS

Une animation avec un conteur et des diapositives en janvier pour PS/MS/GS.

Spectacle offert par la mairie :
Le voyage du lion Boniface à l'Onde, le 4 ou le 5 décembre + livre offert à chaque enfant, qui seront distribués par le Père Noël lors de son passage dans l'école.

Cinéma-Vélizy : une séance au mois de juin pour les MS/GS.

13. Semaine banalisée du 28 mai au 1er juin ;

Comme l'an passé, afin de casser le rythme de la longue dernière période (10 semaines), l'équipe enseignante organisera grâce à l'aide des ATSEM des ateliers par groupes de 15 élèves environ, de sections mélangés. Peinture, cuisine, sciences, manipulation… l'équipe enseignante remercie les ATSEM pour leur motivation

et investissement dans ce projet qui ne pourrait avoir lieu sans elles. Des parents seront également invités à participer à l'activité de leur choix sur une ou plusieurs matinées.

14. Exposition et fête de l'école ;

Exposition de Noël : L'équipe enseignante souhaite tester un autre type d'événement car elle n'a pas trouvé les parents et enfants assez disponibles lors de cette période de l'année l'an dernier. La chorale commencera de plus seulement en 2018 pour préparer le spectacle de fin d'année. L'équipe s'est concentrée sur d'autres projets en début d'année. L'équipe souhaite valoriser le travail en arts plastiques des élèves, lors d'une exposition. Les parents seront libres de venir entre 16h30 et 19h, le jeudi 21 décembre. Le traditionnel objet de Noël fabriqué par les enfants en classe sera à récupérer lors de cette exposition. Comme l'an passé, une vente d'objets de Noël sera organisée ainsi qu'un buffet.
Les représentants de parents souhaiteraient ajouter à l'exposition des animations annexes plus festives. Ils souhaitent apporter leur aide afin que l'équipe éducative puisse alors être plus disponible pour échanger avec les parents.

Fête de l'école le vendredi 22 juin 2018 à 18h. Le thème n'est pas encore défini.

15. Points soulevés par les RPE :

Jeux dans la cour de récréation : Certains RPE évoquent un manque de surveillance dans la cour pendant les récréations. Les enseignantes précisent qu'il y a deux récréations le matin pour éviter les accidents, qu'il y a toujours 2 enseignantes présentes la cour et deux ATSEM dans les toilettes. La surveillance est donc correctement assurée. Mme Benoit assure que l'équipe de l'école est très sensible à la surveillance de la cour et est très étonnée de ces remarques car un maximum d'efforts sont faits. Certes, il arrive parfois des accidents, comme dans toutes les récréations d'écoles. Le risque zéro n'existe pas.

Cantine (double choix des menus) : il y a un nouveau prestataire pour la cantine, Sodexo. La facturation est maintenant assurée par la mairie. Le choix a été fait de proposer deux menus différents, même en maternelle. Les ATSEM, le personnel de cantine et la mairie ont pris la décision de donner un peu de tout aux élèves.
Suite à des questions de parents faites à l'équipe éducative, M. Thiebaux affirme qu'il n'existe pas de « repas sans viande » : la viande est mise dans les assiettes de tous les enfants.

Retour sur la semaine du goût dans les classes :
- en Grande section : les élèves ont travaillé autour du petit déjeuner. Ils ont dessiné leur petit déjeuner, puis ont étudié comment composer un petit déjeuner idéal (céréales – fruit – lait) puis en ont dégusté un en classe. Les maîtresses remercient les parents qui ont participé.
- en Moyenne section : les élèves ont fait 4 ateliers autour du goût : dégustation de fruits « à l'aveugle », distinction sucré – salé – acide, différenciation par le goût de différents aliments de couleur blanche, association du fruit au jus correspondant. Travail axé sur le vocabulaire et les sensations.

Rythmes scolaires et impact sur les enfants : *ce point sera abordé lors du prochain conseil d'école faute de temps.*

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance :

Mme Nottet

La présidente :

Mme Benoit